



Retraites : un seul chemin la lutte !

Pour donner des gages d'ouverture sociale, Bayrou a rouvert le dossier des retraites. Après une expertise de la cour des comptes, rendu le 19/02, un «conclave» s'est ouvert le 27/02, réunissant représentants patronaux et syndicaux. **Avec un cadre très contraint et sans rapports de force, les travailleur·euses n'auront rien à en attendre...**

Faute d'accord alternatif dans les 3 mois impartis, la réforme de 2023 et le passage à 64 ans, continuera à s'appliquer. **Les représentants patronaux (MEDEF ou CPME) ont déjà annoncé la couleur avec des positions fermes ou de nouvelles provocations** : refus clair de revenir sur l'âge de départ à 64 ans ou volonté d'aller plus loin, promotion de la retraite par capitalisation et même proposition de supprimer des jours fériés !

Pire, **Bayrou vient de durcir les règles du jeu avec une lettre de cadrage du 26/02 qui impose aux négociateurs de trouver un retour à l'équilibre dès 2030** alors qu'auparavant il était simplement demandé de ne pas aggraver le déficit !

Un nouveau coup de pression alors que Bayrou avait raté le précédent en anticipant un trou de 55 milliards en 2030, contredit par le rapport de la cour des comptes. Celui-ci produit des estimations proches de celles du COR (Conseil d'orientation des retraites) : le système excédentaire en 2023, connaîtrait actuellement **un déficit annuel de 6 milliards qui évoluerait vers les 15 milliards en 2035.**

Alors dans ce contexte, **le retour à l'équilibre demandé par le gouvernement est-il possible ou est-ce-qu'on va encore nous demander des sacrifices ?** Mettons en parallèle ce « déficit » avec d'autres chiffres : record de 98 milliards de dividendes remis aux actionnaires du CAC 40 en 2024; exonérations de cotisations sociales pour les entreprises coûtant chaque année environ 80 milliards, sans contreparties ni bénéfices sur l'emploi et les salaires; fraude sociale des employeurs (travail dissimulé) ... **Les leviers de financement ne manquent pas.**

De l'argent il y en a : **le système par répartition n'est pas menacé !** Les politiques menées ont pour but de préserver les profits de la sphère actionnariale et patronale qui exploite notre travail et vit sous perfusion d'argent public. **La masse de richesse que nous produisons est largement suffisante**, elle doit nous revenir !

Nous continuons toujours de revendiquer **l'abrogation de la réforme 2023 et le retour sur les contre-réformes depuis 1993 : la retraite c'est 60 pour tous·tes et 55 ans pour les métiers pénibles !**

Pour la CNT-Solidarité Ouvrière, syndicat révolutionnaire, **notre combat ne saurait s'arrêter à un peu plus de « justice sociale » dans le cadre du système actuel.** Mortifère pour la planète, basé sur l'exploitation du travail du plus grand nombre par une minorité, il n'y a pas de capitalisme à visage humain. **La répartition égalitaire des richesses et du travail ne pourra se faire que dans le cadre d'une rupture avec le capitalisme.** C'est à cette transformation sociale que nous œuvrons.

Alors dans l'immédiat qu'est-ce qu'on fait ? Il est indispensable de tirer les leçons de nos échecs précédents : on ne renversera pas la table avec des journées de mobilisations éparpillées ou en comptant sur la mobilisation de secteurs clefs isolés. **Seul un rapport de force global sur la durée apporterait des résultats.** A nous de nous organiser collectivement à la base, pour construire une **nouvelle mobilisation pour les retraites** à articuler avec les combats contre l'austérité, pour les salaires et contre les galères de la vie chère.

Travailleur·euse, pour mener ce combat : rejoins ton syndicat !



CNT-Solidarité Ouvrière

4 Rue de la Martinique, 75018 Paris



contact@cnt-so.org



09 87 53 87 56



cnt.so



cntso_fr



www.cnt-so.org